



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES
SALLE DANGOU LESCOUZÈRES
(sur convocation du 13 décembre 2017)**

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 10

Absents représentés : 3

Absents excusés : 5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS**

L'an deux mille dix-sept, le vingt du mois de décembre à 18 heures, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 13 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

Présents :

*Mesdames Frédérique CHARPENEL, Sylvie DE ARTECHE, Françoise TROCCARD, Pierrette MICHELENA ;
Messieurs Alain LAVIELLE, Pierre ATHANASE, Jean-Paul TOURNIER, Alain JEAN, Yves MONGROLLE,
Pierre LAFFITTE.*

Absents représentés :

*Madame Corine LAFITTE a donné pouvoir à Monsieur Alain LAVIELLE, Madame Maité GRAFF a
donné pouvoir à Monsieur Pierre LAFFITTE, Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur
Pierre ATHANASE.*

Absents excusés : *Madame Nelly BETAILLE, Messieurs Pierre FROUSTEY, Jérôme PETITJEAN, Benoît
DARETS, Pascal SHWINDOWSKY*



OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel

Madame Sabine Richard, membre élue du conseil d'administration issue du conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS), a présenté sa démission de ces deux instances par courrier en date du 14 septembre 2017.

Par délibération en date du 18 octobre 2017 et conformément aux dispositions de l'article L. 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le conseil communautaire de la Communauté de communes a élu Madame Sylvie de Arteché pour pourvoir à son remplacement au sein du conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

La modification du tableau du conseil d'administration prend par ailleurs acte de l'élection de Monsieur Pierre Froustey, en qualité de président de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, pour succéder à Monsieur Éric Kerrouche dont la démission est devenue définitive le 19 octobre dernier.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 123-4 à L123-9 et R. 123-11 et suivants ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2007, portant création, au 1^{er} septembre 2007, d'un Centre intercommunal d'action sociale chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans le ressort de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud en date du 11 avril 2014 fixant la composition du conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale, outre le président de MACS, président de droit, comme suit :

- *9 membres élus en son sein par le conseil communautaire,*
- *9 membres nommés par le président parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social ;*

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud en date du 17 avril 2014 portant élection des neuf représentants de MACS au sein du conseil d'administration du CIAS ;

VU la délibération du conseil d'administration en date du 29 avril 2014 portant installation du conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de MACS ;

VU les délibérations du conseil d'administration en date des 24 juin 2016, 15 février 2017 et 29 juin 2017 portant modifications de la composition du conseil d'administration du CIAS ;

VU la démission de Madame Sabine Richard en date du 14 septembre 2017 de ses mandats de conseillère communautaire et d'administratrice du CIAS ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud en date du 18 octobre 2017 portant élection de Madame Sylvie de Arteché pour siéger au conseil d'administration du CIAS, en remplacement de Madame Sabine Richard ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud en date du 19 octobre 2017 portant élection de Monsieur Pierre Froustey en qualité de président ;

VU l'arrêté du président en date du 13 décembre 2017 portant désignation de Madame XXXXX, représentante de la société civile, en remplacement de Madame Elisabeth Lartigue pour siéger au sein du conseil d'administration du CIAS de MACS ;



décide :

- de prendre acte de la modification de la composition du conseil d'administration du CIAS de MACS, telle que transcrite dans le tableau annexé à la présente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 20 décembre 2017



Pour le président,
par délégation
vice-présidente,

Frédérique Charpenel

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS

**TABLEAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Conseil d'administration du CIAS de MACS du 20 décembre 2017**

DÉPARTEMENT
LANDES

CANTON : ST VINCENT DE TYROSSE

FONCTION	N° D'ORDRE	NOM	PRÉNOM	DATE de naissance	DOMICILE
Président	1	FROUSTEY	Pierre	20/12/57	9, boulevard du Marensin à Vieux-Boucau
	2	CHARPENEL	Frédérique	15/12/69	9 bis, rue Nicot l'Étang à Soustons
	3	TROCCARD	Françoise	28/02/56	400, chemin de Hillou à Tosse
	4	BETAILLE	Nelly	07/11/63	4, avenue du Bourret J02 Parc Bel Air
	5	LAVIELLE	Alain	10/06/50	303, route de Soulié à Saint Martin de Hinx
	6	PETITJEAN	Jérôme	15/05/70	14, quartier Claron à Labenne
	7	DARETS	Benoît	04/07/71	647, route du Bastot à Saubrigues
	8	PENNE	Michel	27/05/54	4, allées Tamaris à Saint Geours de Maremne
	9	LAFITTE	Corine	27/07/71	29, rue du Fiacre à Saint Vincent de Tyrosse
Représentant du conseil communal élu en séance du 18 octobre 2017	10	DE ARTECHE	Sylvie	02/04/64	184, route du Plach à Saubion
	11	ATHANASE	Pierre	08/08/49	15, rue de la Clairière à Saint Geours de Maremne
Représentants de la société civile désignés par arrêtés du Président en date des 18 avril 2014, 2 mai 2016, 3 février 2017 et 16 mai 2017	12	TOURNIER	Jean Paul	19/03/44	N°4 - Lot 5 Village de Marlotte à Capbreton
	13	LARTIGUE	Elisabeth	24/06/51	Petit Million à Soustons
	14	JEAN	Alain	26/01/46	19, rue des Courlis à Tosse
	15	MICHELENA	Pierrette	13/12/38	7 allée de Galleben à Capbreton
	16	MONGROLLE	Yves	25/12/47	1, rue de la Belette à Saint Vincent de Tyrosse
	17	GRAFF	Maité	26/05/50	Résidence Le Savetier - A5 - 30, allée des Tourterelles à Saint Vincent de Tyrosse
	18	LAFITTE	Pierre	05/05/53	8 rue du Ruisseau à Saint Vincent de Tyrosse
	19	SCHWINDOWSKY	Pascal	12/01/66	12D, rue Bernard Pontneau à Soustons

ID : 040-20009868-20171220-2012201701C-DE
 Envoyé en préfecture le 21/12/2017
 Reçu en préfecture le 21/12/2017
 Publié ou notifié le 21/12/2017

